

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

CONCOURS NATIONAL DE TIR

DEUXIÈME JOURNÉE -- LES TIREURS SUISSES

L'Espionnage

La commission de l'armée a adopté le projet de loi de M. Dreyfus relatif à l'espionnage, qui édicte des pénalités allant de l'emprisonnement simple à la peine de mort. Quelques mots sur l'espionnage sont donc en situation.

Il est temps qu'une loi nouvelle donne au gouvernement des armes efficaces pour combattre les misérables qui, dans un but infâme, trahissent la confiance qu'on leur accorde, ou qui cherchent à pénétrer, pour en tirer parti, les secrets de la défense nationale. Puisque les circonstances nous y obligent, faisons trêve de sentiments chevaleresques qui n'ont plus leur raison d'être; reconnaissons franchement l'existence de l'espionnage, et traitons-le comme il le mérite, au lieu d'afficher à son endroit un mépris dont nous nous repentirions quelque jour. La politique de l'insouciance a fait son temps.

C'est pourquoi il faut hâter l'étude et le vote d'une loi devenue indispensable, et dont les justes rigueurs feront faire de saines réflexions à ceux qui seraient tentés de la violer. Quelques années de prison ne pouvaient suffire à arrêter le traître dont l'audace et l'adresse étaient grassement payées; la perspective des travaux forcés et de l'échafaud le feront certainement hésiter. On aura, en tous cas, fait ce qu'il est humainement possible de faire pour éviter le retour de scandales semblables à ceux qui, depuis quelques années, viennent jeter l'inquiétude et la tristesse au cœur de tout bon Français.

L'espionnage, nous l'avons démontré autrefois, est une des conséquences naturelles de la guerre. Mais il s'est complètement modifié avec le temps, et cet « art », que les Allemands ont élevé à la hauteur d'une institution, atteint aujourd'hui des limites qu'il paraît difficile de franchir. Ainsi le veut d'ailleurs les exigences de la politique moderne. La mobilisation étant maintenant une opération pour ainsi dire foudroyante, il est évident que l'espionnage doit être organisé de longue main, en pleine paix, de façon à donner des résultats dès le début des hostilités.

Il ne faudrait point tomber dans l'exagération et voir plus d'espions qu'il n'y en a; toutefois il est certain qu'il y en a plus qu'on n'en voit. Nous sommes actuellement ensermés dans un vaste réseau d'espionnage à la formation duquel nous concourons parfois, sans nous en douter, par les renseignements que nous fournissons bénévolement aux étrangers dans notre conversation, dans nos journaux, voire même dans notre correspondance, et qui sont utilisés à l'occasion.

L'espionnage organisé, officiel pour ainsi dire, contre lequel nous ne saurions trop nous prémunir et que nous devons, à notre tour, réorganiser à l'étranger, puisque l'espionnage est une nécessité du temps présent, un service qui joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement du mécanisme militaire,

a plus de représentants qu'on ne se l'imagine ordinairement.

Les fonds secrets, personne ne l'ignore, alimentent ce service spécial, qui présente plus d'un danger. Il ne faudrait cependant pas croire que tous les espions sont rémunérés; car il y a espion et espion, comme il y a fagot et fagot. Les uns agissent par patriotisme, les autres, par amour du gain. Les premiers sont appelés « officiers en mission spéciale »; ils risquent leur vie et leur honneur — ils risquent qu'ils sont d'être désavoués s'ils sont pris, — dans l'unique but de recueillir quelques indices pouvant servir un jour à leur patrie.

Il y a encore, dans cet ordre des choses, des personnages mixtes : ce sont les attachés militaires, qui ne figurent pas officiellement dans le personnel de l'ambassade, bien qu'ils soient reçus chez l'ambassadeur, lequel contrôle leur correspondance. Nous en avons deux à Berlin, deux à Saint-Petersbourg, etc. Leur mission est très acceptable; ils sont chargés de rendre compte de ce qui se fait au point de vue militaire.

Cependant divers gouvernements ont déjà voulu supprimer les attachés militaires; mais un sentiment de dignité internationale les en a empêchés. C'est été avouer ce qu'on cherche à cacher. Et puis, cette sorte d'espionnage, qu'on pourrait appeler l'espionnage doré, n'est pas si dangereux qu'on le suppose. Les attachés militaires sont des centralisateurs : à ce titre, ils sont relativement faciles à surveiller. Enfin, et surtout, ce sont pour la plupart de brillants cavaliers, d'intrépides valeureux dont les uniformes chatoyants jettent une note gaie dans les salons diplomatiques, qui en ont grand besoin. En un mot, ils sont très décoratifs, et c'est plus qu'il n'en faut pour assurer leur maintien.

L'espionnage par corruption est celui qui nécessite le plus d'efforts, mais c'est aussi celui qui donne le plus de résultats. C'est là qu'apparaît l'espionne, dont le salon, habituellement bien fréquenté, couvre l'espion et assure à celui-ci, pour lui et pour ses papiers, un refuge des plus précieux.

Mais n'est pas espion qui veut. Ce métier exige des aptitudes multiples et particulières : une grande facilité à porter des déguisements, de l'adresse, parfois du courage, et toujours du sang-froid. Il y a de l'acteur dans l'espion, ce qui ne revient pas à dire qu'il y ait de l'espion dans l'acteur ! Il y a même de l'auteur, à l'occasion ; en tous cas, il faut savoir rentrer dans la peau du rôle qu'on joue, ce qui n'est pas toujours commode. On peut s'en faire une idée en voyant nos jeunes gens dans les bals publics : tels qui porteront le frac avec une aisance parfaite seront manifestement gauches sous l'habit d'Arlequin ou le pourpoint de d'Artagnan.

En temps de guerre, les espions sont, neuf fois sur dix, des parlementaires. Pendant la guerre de Sécession, un officier allemand au service de l'armée du Sud s'introduisit, sous prétexte d'une lettre à remettre, dans les rangs de l'armée du Nord.

Pendant le trajet, il avait entendu les soldats astiquer leurs armes et leur four-niment, et en avait déduit qu'ils se préparaient pour une revue, non pour un combat. En quittant l'officier qui l'accompagnait, il lui dit carrément : « Vous avez trois divisions bien armées qui vont être passées en revue par Lincoln. » Il avait dit vrai.

Des faits de même nature se sont reproduits en 1870.

Défendons-nous contre l'espionnage, et surtout montrons-nous impitoyables pour ceux qui, en trahissant la patrie, lèvent la main contre leur mère.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

LE 14 JUILLET À PARIS

Paris, 12 juillet.
La fête du 14 juillet a commencé dès hier soir dans la plupart des quartiers de Paris.

Sur toutes les places et aux carrefours les baraques de tir, les manèges, brillamment illuminés, faisaient déjà fêles.

Sur le boulevard Sébastopol et les principales voies, il y avait, comme toujours, des baraques et des installations de toutes sortes.

Aucune innovation à signaler dans l'éclairage des monuments publics dont on a fait l'essai.

Nous ne savons pas encore ce que sera l'ornement des maisons particulières, mais pour le quart d'heure les fenêtres sont absolument nues.

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Un banquet d'adieu a réuni dans les salons de Marguery les élèves de l'Ecole des hautes études commerciales de la promotion 1891.

M. Thiriet, qui présidait, a fait un discours fort applaudi, levant son verre à la prospérité de l'Ecole et à l'avenir du commerce français.

De nombreux toasts ont été portés au ministre du commerce et aux membres dévoués de la Chambre.

A LA SORBONNE

La distribution solennelle des prix de l'Union française de la jeunesse, a eu lieu à la Sorbonne.

M. Goblet, sénateur de la Seine, a ouvert la séance par un discours, dans lequel il a rappelé le rôle de la Société et l'importance que l'Union française de la jeunesse exerce sur l'apaisement des esprits.

L'ESCADRE À STOCKHOLM

A bord du torpilleur qui a coulé, hier, une barque, se trouvaient le ministre de France, l'amiral Gervais et plusieurs officiers supérieurs de la marine française.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 12 juillet.

Voici la suite des nominations à la Légion d'honneur, au ministère du commerce :

Sont nommés chevaliers : MM. Biron, propriétaire des carrières d'Échaillon (Isère); Bouthey, directeur de Pétabissement métallurgique de Montgeron (Côte-d'Or); Guillaud, filateur à Roanne; Latone, fabricant de papiers; Gust-Lévy, ingénieur, directeur des usines de L'Horme et du Ponzin.

Décorations du Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts :

Sont promus grand officier : MM. Camille

Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française; officiers : MM. Colmet de Santerre, doyen de la Faculté de droit de Paris, membre de l'Institut; Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut; Joubin, professeur au lycée Saint-Louis; Chambon, professeur de quatrième au lycée Louis-le-Grand; Hébrard de Villeneuve, maître des requêtes au conseil d'Etat; Larroumet, directeur des beaux-arts, membre de l'Institut; Eugène Ritt, directeur de l'Académie nationale de musique et de danse; Henri de Bornier, auteur dramatique.

Dans la liste des chevaliers, nous relevons les noms de M. Ribot, professeur au lycée de Dijon; de M^{lle} Mahmanche, inspectrice des cours d'enseignement professionnel des jeunes filles de Paris, et de MM. Adrien Demont, Henri Doucet, Pierre Lagarde, Fernand Pelz, Baudouin et Saintin, artistes peintres; Lacombe d'Estaleux, compositeur de musique; André Messager, compositeur de musique; Armand Doyot, inspecteur des Beaux-Arts; Edouard Cadot, Louis Legendre, Maurice Tournier, Cazalis, Emile Pouillon, Edmond Haracourt, hommes de lettres; Doin, éditeur à Paris; Brauvin, sous-directeur de l'Ecole alsacienne; Ribierre, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts.

FÊTE AUX TUILERIES

Paris, 12 juillet.

Le concours annuel de gymnastique et d'Instruction militaire organisé par l'Union des sociétés d'Instruction militaire de France dont le président est M. Joseph Reinach, député, a eu lieu aujourd'hui au jardin des Tuileries devant une foule énorme.

Quatre-vingt onze sociétés de Paris et de province forment un effectif de plus de quatre mille jeunes gens de 16 à 20 ans, ont pris part au concours.

Le matin, de 7 heures à midi, diverses sections de chaque société ont concouru pour la gymnastique, la boxe, la canne, le bâton, l'escrime et les manœuvres militaires, devant un jury composé d'officiers, de sous-officiers, moniteurs de l'Ecole de Joinville et de professeurs de gymnastique de la ville de Paris placés sous la présidence du commandant Castex, directeur de l'Ecole de Joinville.

A midi, un banquet de 200 couverts, a réuni à l'Hôtel Continental les présidents des sociétés qui ont pris part au concours, les membres du jury et les représentants de la presse.

On remarquait à la table d'honneur assis aux côtés du président, M. Reinach, le général Janninngros, le président du conseil général de la Seine, MM. Jacques, Laurencin, Mesureur, Hurard, Le Myre de Vilers, députés; amiral Wallon, commandant Castex, Barral, secrétaire général, et Marion, secrétaire adjoint de l'Union, etc., etc.

Après le banquet, M. Reinach a remercié en quelques mots tous ceux qui ont apporté leur aide à l'œuvre de la société.

D'autres orateurs, parmi lesquels le général Jeanningros, ont aussi pris la parole.

Dans l'après-midi, une grande fête a eu lieu dans le jardin des Tuileries; M. Carnot y est arrivé à 2 heures et a été vivement acclamé.

Dès que le président de la République a été assis dans la tribune où se trouvaient M. Floquet et plusieurs autres personnalités, toutes les sociétés ont défilé devant lui.

Après le défilé, deux jeunes gens de la Défense, de Limoges, ont offert un superbe bouquet à M. Carnot, puis M. Joseph Reinach a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Reinach

Monsieur le président de la République,

Je vous remercie d'être venu une fois de plus apporter à l'Union des sociétés d'Instruction militaire de France, le témoignage de votre haute sympathie.

Cette jeunesse qui vous entoure en est digne, ayant compris de bonne heure que le vrai patriotisme ne consiste point en de vaines et bruyantes démonstrations. Elle

consacre les loisirs que lui laissent ses études encore inachevées, ou ses travaux précoces, à se préparer au métier militaire, afin d'apporter à l'armée, au jour où elle sera appelée à l'honneur de prendre place dans ses rangs, des membres déjà rompus à tous les exercices, et au maniement des armes, des esprits déjà façonnés à cette discipline, qui est la vertu par excellence, du soldat.

Quand l'heure du service militaire sonnera pour eux, ces jeunes gens que vous avez vus manœuvrer avec tant d'entrain, seront tout prêts à devenir, au bout de peu de temps, d'excellents sous-officiers, c'est-à-dire à fournir à nos régiments des cadres d'une solidité incomparable.

La réduction de la durée du service qui a été votée par la précédente législature appelait ce corollaire : préparation anticipée de la jeunesse à l'Instruction militaire.

C'est cette préparation qui est tout notre programme, modeste sans doute, mais utile et fécond entre tous, puisque les chefs de l'armée ont été les premiers à en saisir toute l'importance, et qu'ils n'ont pas cessé, depuis le début de notre organisation, de nous prodiguer leurs encouragements, nous apporter, dans nos exercices quotidiens, leurs conseils éclairés.

Voire présence ici, Monsieur le Président, vous à qui les représentants républicains de la nation ont remis la garde de notre honneur et de nos libertés, nous est une récompense précieuse; nous nous efforçons de continuer à mériter votre bienveillance, n'ayant pas d'autre ambition que de former aux mâles vertus du soldat et du citoyen toute cette jeunesse qui comprend si bien et si tôt ses obligations envers le pays, n'ayant pas d'autre devise que celle qui nous a été léguée par le grand patriote dont vous avez été autrefois le collaborateur : « Tout pour la France, par la République ! »

Réponse de M. Carnot

« Je vous remercie, mon cher président, a répondu M. Carnot, des paroles bienveillantes que vous venez de m'adresser. Je suis heureux d'avoir pu vous apporter le témoignage de sympathie du gouvernement de la République, et son encouragement pour les efforts de votre société. »

Le président s'est ensuite retiré et a été l'objet, à son départ, des mêmes ovations qui avaient salué son arrivée.

Distribution des récompenses

On a procédé ensuite à la distribution des récompenses. Le grand prix d'Instruction militaire a été obtenu par la Défense de Limoges, qui a également obtenu le premier prix en division d'excellence et en école de section, première division en école de soldat, première et deuxième division en télégraphie, première et deuxième division en gymnastique, troisième division, etc., etc.

Le grand prix de gymnastique a été remporté par la Patoche.

Vient ensuite : Télégraphie, première division, la Société de Fourmies. — Assouplissement avec armes et escrime à la batonnette, premier prix, troisième division, la Patriote de Cherbourg. — Gymnastique : division supérieure, premier prix, la Jeunesse Lilloise; deuxième division, premier prix, l'Alliance de Grenoble; pupilles, première division, la Patriote de Cherbourg; deuxième division, l'Armentérienne, etc., etc.

Les sociétés lyonnaises ont obtenu une couronne vermeil, une palme, quatre médailles en argent et 250 fr. en espèces.

INAUGURATION D'UNE VOIE FERRÉE

Le chemin de fer de Tournon à Lamastre

Tournon, 12 juillet.

L'inauguration de la nouvelle ligne de Tournon à Lamastre a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Yves Guyot.

Le ministre des travaux publics est arrivé ce matin, à 7 heures, à Tournon.

La ville était superbement pavée; la population, massée aux abords de la gare, a fait au ministre un chaleureux accueil.

Après avoir reçu les fonctionnaires à la sous-préfecture, M. Yves Guyot a visité la lycée et est ensuite parti pour Lamastre.

Lamastre, 12 juillet.

La nouvelle ligne est à voie étroite, d'un mètre de largeur, sa longueur est d'environ 30 kilomètres. Elle traverse une région pittoresque très accidentée. Sous peu elle sera prolongée jusqu'au Cheylard, de façon à rejoindre la ligne en construction de Voute-sur-Loire à La Voulte, et compléter ainsi le réseau du Vivarais.

A Lamastre, où on est arrivé à midi, la foule a vivement acclamé M. Yves Guyot. Le ministre a remis, au cours des réceptions, la décoration du Mérite agricole au maire, à M. Nodin, sériciculteur, et à M. Beolet, agriculteur.

A cette réception, les maires sont venus en grand nombre et ont remercié M. Yves Guyot du voyage qu'il a fait l'année dernière dans l'Arèche, afin de se rendre compte de l'étendue des désastres causés par les inondations, et des secours qu'il a distribués à cette occasion.

LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Paris, 12 juillet.

Dans une réunion tenue aujourd'hui au Cirque d'Hiver et à laquelle assistaient environ 4,000 ouvriers ou employés de chemin de fer, l'ordre du jour suivant a été adopté : « Considérant que la compagnie d'Orléans a porté atteinte à la loi du 21 mars 1884, par suite de ses révocations incessantes ;

« Considérant que les revendications formulées par les travailleurs de Paris-Orléans sont, dans l'espèce, celles de tous les ouvriers et employés de chemins de fer.

« Pour ces motifs, les ouvriers et employés des chemins de fer français, réunis au Cirque d'Hiver, dimanche 12 juillet 1891, décident que, si, dans un délai de trois jours, c'est-à-dire mardi soir, dernier délai, satisfaction n'est pas donnée, tous les services des cinq grandes compagnies s'arrêteront mercredi à la première heure. »

La sortie s'est effectuée sans incident.

Société d'Instruction élémentaire

Paris, 12 juillet.

Aujourd'hui, à deux heures, la Société pour l'Instruction élémentaire, la plus ancienne des sociétés d'enseignement, fondée en 1815 par M. Carnot, le Conventionnel, a tenu sa 76^e assemblée générale, au palais du Trocadéro, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, président.

Sur l'estrade se trouvaient MM. Buisson, directeur de l'enseignement; Remouille, président d'honneur de la société; Aussel, vice-président; docteur Collineau, secrétaire général; Lemarignier, agent général, et plusieurs députés et conseillers municipaux.

Cinq mille personnes environ assistaient à la cérémonie, à laquelle la musique du 36^e de ligne prêtait gracieusement son concours.

Le docteur Collineau a lu un rapport sur la société et a rendu compte des récompenses décernées, puis il a remercié les dévoués professeurs de l'œuvre qui sacrifient leurs intérêts personnels pour préparer des hommes à la République.

M. Léon Bourgeois a pris ensuite la parole.

Six mille enfants, a-t-il dit, se sont présentés, cette année, aux examens de notre œuvre. Ils s'y sont présentés sans qu'on les forçât, tout simplement pour obtenir une satisfaction morale. Le diplôme que nous donnons n'est pas une clef qui ouvre la carrière; il ne sert à rien, sinon à faciliter aux intelligences les moyens de se développer. Il est en quelque sorte la réforme, sans tambour ni trompette, du baccalauréat.

Le ministre félicite les élèves de donner un exemple profitable aux autres, et les maîtres de leur qualité dominante, qui est de faire le bien gratuitement.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 13 Juillet (69)

Le Forçat Colonel

PAR
Fortuné DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

— Comment ! dit-il avec étonnement, tu savais que nous irions à Castigneau ?

— Je le savais.

— Et c'est de là que nous devons partir ?

— C'est de là que nous monterons sur le brick espagnol qui nous emmènera.

— Le brick espagnol... Allons, je commence à croire que nous ne coucherons pas ce soir à la salle n° 4, s'écria l'Italien, qui regardait Coignard avec admiration.

Le trajet du bagne à Castigneau était assez long. Les condamnés suivaient sous l'œil des argousins un chemin de ronde assez mal entretenu, et il y avait dans la marche du triste troupeau un certain désordre favorable aux causes.

— Fais circuler l'avis, dit laconiquement Coignard à Saffieri.

L'ordre fut exécuté avec cette prestesse et cette sûreté dont le secret se retrouve dans toutes les prisons.

L'avertissement passa de bouche en bouche, et en moins d'une minute, les deux escouades savaient que l'officier — c'était le sobriquet de Coignard — réclamait son tour d'évasion. Il n'y eut ni un mot ni un geste qui pût donner l'éveil aux gardiens et les forçats se préparèrent silencieusement à prêter assistance à un camarade.

C'était, d'après les lois du bagne, un devoir sacré, et, en pareil cas, personne n'hésitait, mais l'ex-grenadier était si aimé que l'annonce de son évasion prochaine surexcitait le dévouement de toute la chiourme. Il n'y avait pas un condamné qui ne fût prêt à tout faire pour contribuer à le sauver.

Quand les escouades arrivèrent à Castigneau, les matelots du brick travaillaient déjà, quoique le jour fût à peine levé. Ils achevaient d'embarquer du lest, et le commandant espagnol, en petite tenue, se promenait sur le quai pour surveiller l'opération.

Du premier coup d'œil, Coignard aperçut les barriques rangées près du bord, et avec cet instinct que développe le désir de la liberté, il sut lire, malgré le crépuscule, les lettres qui marquaient les deux barriques prédestinées. Placées comme l'annonçait la lettre, à l'extrémité de la seconde file, elles devaient, selon toute apparence, être enlevées les dernières.

Coignard comprit qu'il ne fallait s'y cacher qu'au moment où le désordre d'un embarquement précipité empêcherait les gardiens de s'apercevoir de la disparition.

Le mistral, qui avait soufflé toute la nuit, redoublait de violence; une tempête

se préparait, et la vigie du goulet signalait déjà que les Anglais prenaient chasse au sud.

Tout conspirait pour que la sortie du brick s'effectuât sans obstacle, et Coignard n'était pas assez étranger aux manœuvres pour ne pas remarquer les préparatifs d'un appareillage rapide. Les ancres étaient déjà levées et le navire, amarré seulement par deux grelins frappés sur des corps-morts, pouvait filer du câble au premier coup de sifflet, et sortir vent arrière de la rade.

Le plan des protecteurs inconnus apparaît clairement.

On voulait escamoter l'évasion au dernier moment, et si les argousins s'en apercevaient, emporter hardiment le prisonnier sans leur laisser le temps de le reprendre. Une passerelle étroite allait du quai au pont du brick, et Coignard l'examina avec émotion. C'était le chemin de la liberté. Les jours de décembre sont courts, et le chargement des grues de fer qui devaient servir de lest occupa les matelots et les forçats jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Le temps était devenu épouvantable. La houle se faisait sentir jusqu'au fond du port et secouait rudement le brick, qui roulait comme s'il eût été en pleine mer. L'embarquement allait devenir difficile et le commandant pressait la manœuvre sur le quai. Les barriques, qu'on remplissait à la fontaine du port, étaient bouchées et roulées à bord avec une activité prodigieuse.

Tout à coup une rafale du nord-est s'abattit comme une trombe sur le navire et fit craquer la mâture. L'Espagnol cria d'une voix de tonnerre d'embarquer les barriques pleines ou vides, sauta à bord

et se tint à la coupée, prêt à donner l'ordre de filer l'amare.

— C'est le moment ! dit Coignard à Saffieri.

— Je suis prêt, répondit le Piémontais, et sur que le vent couvrira sa voix, il cria aux forçats :

Attrape, garçons ! attrape à nous aider !

Avec un ensemble incroyable, l'escouade tout entière se précipita en se bousculant vers les pièces qu'on roulait, et les deux fugitifs disparurent complètement au milieu d'un groupe tumultueux. Ils brisèrent leur chaîne d'une seule secousse. Coignard ouvrit une des barriques en faisant glisser les planches du fond, et s'y enfonça en disant à Saffieri :

— Fais comme moi dans l'autre.

Le Piémontais l'imita, et quand le rassemblement qu'avait protégé leur fuite se dispersa, rien ne pouvait révéler aux yeux de l'adjudant le plus exercé ce qui venait de se passer.

Les forçats se ruèrent avec une ardeur frénétique sur les pièces. L'excellent et Mourrien, le bonnet vert qui avait jadis exécuté Darius, dirigeait le mouvement et s'était chargé de rouler eux-mêmes les deux barriques qui emportaient les fugitifs.

— Ils n'étouffèrent pas toujours, dit L'excellent en montrant la bonde qu'on avait eu le soin d'élargir pour que l'air ne manquât pas aux prisonniers.

— Sans compter qu'on attendra pas longtemps à bord pour mettre la pièce en perce, répondit en riant le condamné à perpétuité.

A bord du brick, tout était prêt pour

l'appareillage, — les matelots sur les vergues, le timonier à la barre et le commandant sur son banc de quart.

Les deux pièces, vigoureusement poussées par les forçats, s'engagèrent sur la passerelle. L'excellent qui marchait le premier, conduisit rapidement la sienne sur le pont du navire et Mourrien, qui le suivait, touchait presque au bordage, quand une vague énorme jeta le brick sur le côté et fit pencher la passerelle. La barrique échappa aux mains robustes du forçat, oscilla un instant et tomba à la mer. Un cri aigu partit du brick et la femme pâle apparut sur le bordage étendant les bras comme si elle allait se précipiter aussi. La pièce ne revint même pas à la surface. L'eau avait pénétré par la large ouverture et un des fugitifs était englouti pour toujours.

Un commandement domina la tempête le brick glissa sur ses amarres, bondit sur les vagues et disparut dans la nuit. Les forçats avaient sauté sur le quai et se regardaient terrifiés.

— Il y en avait toujours un de sauvé, dit Mourrien après un long silence.

— Oui, mais lequel ? répondit L'excellent, qui blasphémait.

DEUXIÈME PARTIE

I

A Tarragone

C'était quelques jours avant les événements que nous venons de raconter. Il était déjà nuit depuis longtemps. Neuf heures venaient de sonner à la vieille et imposante cathédrale de Tarragone. La</

On parle ailleurs de vœux de pauvreté; on en fait grand éloge et l'on considère comme privilégiés ceux-là seuls qui ont subi certaine direction. Nous, laïques, nous connaissons aussi des hommes, qui donnent gratuitement le meilleur de leur jeunesse et de leur vie, sans rien attendre de ce monde ni de l'autre, mais qui trouvent leur récompense dans le bien qu'ils font. (Applaudissements.)

M. Bourgeois annonce à l'assemblée que le président de la République a fait don à la Société d'un buste de Lazare Carnot, qui sera placé sur le fronton de la façade de l'hôtel de la Société.

De chaleureux applaudissements accueillent cette nouvelle.

2,500 certificats ont été ensuite distribués, puis le ministre a remis des distinctions honorifiques à plusieurs professeurs de la Société.

LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Paris, 12 juillet.

La colonie suisse célèbre, aujourd'hui, par de grandes fêtes, le sixième centenaire de la Confédération.

Ces fêtes ont débuté par un concert donné dans la grande salle du Trocadéro, et qui a dû être particulièrement goûté par ceux qui aiment la couleur locale.

Trois appenzellois, en costume national, gilet rouge, culotte jaune et bas blancs, ont chanté l'*Yodel* du canton d'Appenzel, espèce de tyrolienne où abondent les trilles suraiguës.

Le *Ranz des Vaches* a été chanté avec beaucoup de talent et de succès par M. Placide Curat, notaire, à Châtel-Saint-Denis (canton de Fribourg).

M. Curat avait revêtu, pour la circonstance, le costume des Armallis de la Gruyère.

Ce chant, plein d'échos prolongés et de sonorités alpêtres, a été accompagné par les Sociétés instrumentales de la colonie suisse dirigées par M. Piazza.

Plusieurs tableaux vivants ont représenté aux yeux de l'assistance des scènes héroïques de l'histoire suisse : le serment du Grütli, Guillaume Tell à Altorf, Wenckelried à Sempach, la bataille de Morat.

GUERRE ET MARINE

Brest, 12 juillet.

Les cinq navires mobilisés, la *Tempête*, le *Fulminant*, le *Porpoise*, le *Nelly* et l'*Eclair*, ont débarqué ce matin, leurs poudres.

L'opération, commencée à 7 heures, était terminée à 10 heures.

L'escadille des torpilleurs est arrivée ce matin à Morlaix. Elle rentrera probablement à Brest demain.

LA FAMINE EN RUSSIE

Paris, 12 juillet.

De tristes nouvelles nous parviennent de Russie, et si nous ne les devions pas à une source aussi autorisée que celle de la *Gazette de Moscou*, nous serions les premiers à croire à l'exagération.

Depuis quelque temps déjà nous lisions dans les journaux anglais et allemands que la récolte en Russie était gravement compromise, et que le terrible fléau de la famine menaçait plusieurs provinces.

Nous avions cru d'abord reconnaître dans ces bruits l'esprit malveillant des feuilles dévouées à la triple alliance, qui se font toujours un plaisir de présenter les choses de Russie sous l'aspect le plus noir. Mais maintenant le doute n'est plus permis, la *Gazette de Moscou* reçoit de son envoyé spécial des détails navrants sur la misère qui règne déjà parmi les moujiks.

« En traversant les villages du district de la Terre-Noire (Tchernosom), raconte le correspondant de la *Gazette de Moscou*, j'ai rencontré des groupes d'enfants qui étaient occupés à ramasser à terre quelque chose, tantôt dans les bois, tantôt dans les pailles fanées. »

« Notre attention fut attirée par ces petits enfants aux têtes blanches, ces futurs soutiens du pays et nous nous mîmes à les questionner. Cependant, la plupart d'entre eux s'enfuirent sans nous répondre. Un gamain seul éveillé que les autres finit pourtant par se décider à parler. »

— D'où êtes-vous, mon enfant ?
— Du village de Buidino.
— Qu'est-ce que vous cherchez à terre ?
— Nous cueillons des herbes.
— Des herbes, pour quoi faire ?
— Mais pour faire la bolotchka ?
— Qu'est-ce que la bolotchka ?
— Nous n'avons plus de pain, nous mangeons la bolotchka.

— Comment la prépare-t-on ? Racontez-nous ça.

— Comment on la prépare ? Nous apporterons les herbes, on les sèche, on les coupe, on les met dans une poêle de farine, et on mettra cuire le tout, voilà ce qu'on appelle la bolotchka.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes sans pain ?

— Depuis trois semaines nous n'avons plus rien. Dans les villages voisins, ils ont encore des meules de blé, mais ils les gardent pour eux et ne veulent pas nous en donner.

« Pendant cet entretien, d'autres gamins s'approchèrent de nous ; j'offris à chacun d'eux la monnaie de cinq copecks, mais ils refusèrent l'argent et nous demandèrent du pain. Naturellement, nous n'avions pas sur nous, ne nous attendant point à de semblables rencontres. »

— Mais gardez cet argent, vous achèterez du pain.

« A quoi bon, barine, personne ici ne veut vendre son pain. » Et ils repoussèrent l'argent.

Nous ne voulûmes pas croire aux renseignements donnés par les enfants, et nous nous livrâmes à une enquête qui, hélas ! n'amena que le résultat suivant : dans plusieurs villages, il n'y avait que quelques maisons qui eussent encore du pain. Dans la plupart, on vivait du produit de la dernière vache vendue ; dans d'autres, on mangeait la bolotchka, et on mettait tout son espoir en la récolte de la pomme de terre. »

Malheureusement, la *Gazette de Moscou* n'est pas le seul journal russe qui représente la situation sous d'aussi noirs couleurs. Ainsi on écrit de Voronéj au *Fils de la Patrie* :

« Il faut voir de ses propres yeux dans le village ce que le bétail du malheureux paysan endure de privations. Les vaches, les brebis et les chevaux, amaigris, épuisés, tombent par terre et meurent. On craint que pendant les six semaines qui nous séparent de la moisson, il ne meure encore beaucoup de bêtes. »

« D'ailleurs, les suites de la mauvaise récolte du seigle sont incalculables ; non seulement, la population restera sans pain, mais sans combustible, car les bûches ne sont pas chauffées avec la paille ; dans les livers où la paille manque, plusieurs familles vont habiter la même isba et laissent les autres chaudières vides. Cet entassement de gens dans la même maison engendre toujours des

maladies dont les enfants sont les premières victimes. »

Comment les moujiks de ces districts pourront-ils sortir de cette crise ? Quelques journaux conseillent au gouvernement d'intensifier l'exportation du blé ; seulement, on se demande où le moujik prendra l'argent nécessaire pour acheter du blé, et s'il avait de l'argent, il serait inutile d'empêcher l'exportation.

Le meilleur moyen de venir en aide au paysan russe serait d'organiser le crédit agricole.

GRÈVE PROBABLE

Bordeaux, 12 juillet.

Les employés du service de la voirie de la ville, qui se sont récemment formés en syndicat, ont envoyé à la mairie une délégation de vingt-cinq membres chargés de présenter la liste de leurs revendications.

Les délégués n'ayant pas obtenu de résultat favorable, il est probable qu'une nouvelle réunion décidera la grève.

LES ESCROCS DE BESSÈGES

Bessèges, 12 juillet.

L'enquête sur la loterie de Bessèges découvre journellement de nouveaux détournements.

On dit que la femme du maire aurait emporté d'une somme assez ronde. Plus de cinquante ayants-droit, qui ont été frustrés, se sont syndiqués pour présenter leurs revendications.

Des recherches minutieuses sont actuellement faites dans les comptes du maire et du percepteur, et dans l'administration de la ville.

La Commission locale

Nîmes, 12 juillet.

Un juge d'instruction a été envoyé à Bessèges, pour procéder, sous deux ou trois jours, à diverses arrestations.

Voici comment était composée la commission locale de répartition des fonds :

M. Sihol, président ; M. Rigaut, ingénieur en chef des mines, vice-président ; M. Teissonnière, banquier à Alais ; MM. Manificier, maire de Bessèges ; Broche, juge de paix ; Duprés, notaire ; Jules Mazet, ouvrier ajusteur ; Odilon Valandier, mineur, et Blay, percepteur, secrétaire-trésorier.

L'instruction a découvert que MM. Valandier et Mazet, compris dans cette commission, avaient touché, le premier, 3,000 fr., et le second, 2,000 fr., lorsqu'ils n'avaient réellement droit qu'à un dixième de ces sommes.

Dépêches Diverses

UN COLONEL BLESSÉ

Paris, 12 juillet.

Le colonel Avers, sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, a été victime, hier soir, d'un accident.

Il rentrait chez lui, rue des Saints-Pères, après une promenade à cheval, quand sa monture glissa tout à coup sur le pavé de la cour de sa maison.

En voulant sauter à terre, le colonel est tombé si malheureusement qu'il s'est fait une blessure assez grave au-dessus de l'œil droit.

Il faut espérer que cet accident regrettable n'aura pas de suites fâcheuses.

MORTS AUX MANŒUVRES

Toulouse, 12 juillet.

Le 2^e régiment d'artillerie, en garnison à Tarbes, est parti, il y a deux jours, pour aller faire ses manœuvres annuelles au camp de Causse, près de Castres.

Il a passé hier à Toulouse ; par ce temps de chaleur excessive, un détachement s'étant arrêté près d'un ruisseau, les hommes ont commis l'imprudence de boire de l'eau fraîche et deux artilleurs sont morts subitement.

L'AFFAIRE BARRÈME ET SOUFFRAIN

Nous lisons dans le *Matin* :

La justice s'est enfin muée des révélations faites par le *Matin* au sujet de l'affaire Barrême, malgré la conspiration du silence organisée par nos confrères. S'il y a des juges à Berlin, il y en a également à Versailles, et il ne sera pas dit qu'un homme contre lequel s'élèvent des présomptions d'une gravité exceptionnelle pourra se tirer indemne de l'accusation précise portée contre lui par la venue du préfet de l'Eure, sans même qu'une instruction judiciaire ait été ouverte par les magistrats intéressés.

Le distingué juge d'instruction du parquet de Versailles, M. Geoffroy, par ordonnance en date du 10 juillet, vient de ouvrir officiellement l'enquête relative à l'assassinat de M. Barrême. Le rédacteur du *Matin* qui dirige le reportage de cette palpitante affaire, a reçu une assignation à témoins, l'invitant à comparaître mercredi prochain devant M. Geoffroy. De l'entrevue du magistrat avec le journaliste, il résultera des choses que le public ne peut soupçonner encore et qui, nous en sommes convaincus, feront sensation.

D'autre part, M. le juge d'instruction Boutet a rendu, hier, son ordonnance dans l'affaire du rapt de l'enfant de M. Le Marquand. Souffrain est renvoyé devant la chambre des mises en accusation avec ses complices, qui sont :

1^{er} M. de Chéron, épouse divorcée de M. Le Marquand ;

2^e M. Decourcy, gouvernante du fils de M. Le Marquand ;

3^e M. Baldeuwerk, sœur de la précédente ;

4^e Le sieur Cartaud-Margis, secrétaire de Souffrain.

Les accusés seront défendus en cour d'assises par M^{rs} Michel Pelletier, Henry Robert, Levrier, Obermayer et probablement Demange.

Quant à Souffrain personnellement, il est dès à présent inculpé d'avoir assassiné le préfet de l'Eure. Cela nous suffit pour l'instant.

Mme Barrême méritait bien cette satisfaction pour l'énergie et la ténacité qu'elle a montrées en cette circonstance.

M. Geoffroy est un juge actif et éclairé ; malgré les difficultés que présente sa tâche, nous sommes persuadés qu'il mènera cette tâche à bien.

ÉTRANGER

Le Grand-Duc Constantin

Saint-Petersbourg, 12 juillet.

Le professeur Charcot, qui avait été appelé en consultation à Saint-Petersbourg auprès de M. Basilevsky, archi-médecin-maire, vient de partir pour Moscou, d'où il retournera en France par la route de Kiev et de Vienne.

Pendant son séjour, il a eu l'occasion d'approcher le grand-duc Constantin, oncle du czar, qui est, comme on sait, tombé de

puis longtemps dans le gâtisme le plus complet.

Son avis est que, dans l'état où se trouve l'auguste malade, et en dépit des nouvelles alarmantes qui circulent à chaque aggravation de son mal, il peut vivre encore, à moins d'un accident, pendant un temps très prolongé.

Les Antilles et l'Espagne

Madrid, 12 juillet.

La Chambre a terminé la discussion de l'interpellation sur les Antilles.

Le ministre de la marine a résumé les débats et dit qu'un traité avec les Etats-Unis assure le libre marché du nord de l'Amérique aux produits des Antilles.

Le ministre a ajouté qu'au point de vue politique, le gouvernement reconnaissait tous les partis, en prenant pour principe absolu l'intégrité de l'unité de la patrie.

Le Prince royal d'Italie

Bruxelles, 12 juillet.

La visite du prince royal d'Italie à la cour de Bruxelles est officiellement annoncée.

On donne au voyage du jeune prince le caractère d'un voyage d'études.

Il n'est nullement question, comme le bruit en avait été de nouveau répandu, d'un projet de mariage entre l'héritier de la couronne d'Italie et la fille du roi Léopold.

La Conférence anti-esclavagiste

Bruxelles, 12 juillet.

Toutes les puissances signataires de l'acte général de la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles ont donné leur adhésion à la prorogation du délai qui avait été primitivement fixé pour l'échange des ratifications.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — *Accident du travail.* — A six heures et demie hier soir, un accident s'est produit aux chantiers de l'Exposition. Le sieur Avril (Armand) était monté sur un échafaudage, lorsque le palan s'étant rompu il fut précipité à terre d'une hauteur de six mètres et se fit une blessure au front et des contusions à la jambe droite.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Gaudron, rue de Roanne, 55, Avril a été conduit à sa pension, rue de Roanne, 35.

— *Un suicide.* — Le sieur Pierre Buisson, 40 ans, ouvrier cartoucher, à la Digonnière, s'est pendu, hier matin, dans son domicile, à un crochet fixé dans le mur.

Les causes de ce suicide sont inconnues.

Rive-de-Gier. — *Fausse alerte.* — Hier soir, vers les 4 heures, les habitants de la rue de la République, ont été mis en émoi par une épaisse fumée sortant du toit d'une fenière, appartenant à M. Antoine Parret. On a cru que le feu s'était déclaré dans le fourrage.

Un ouvrier charpentier est descendu sur le toit, d'une croisée de grenier, située à 6 mètres de hauteur, et y a trouvé un récipient contenant un produit chimique, enflammé, servant à la fabrication des allumettes, qui avait été jeté par une femme se livrant à ce genre de fabrication.

ISÈRE

Vienne. — *Les Touristes viennois.* — La société des touristes viennois donnait hier, au clos Allier, une répétition générale des exercices qui seront exécutés par cette société à la fête de gymnastique de Voiron. Cette société, dont les succès ne se comptent plus, remportera certainement un nouveau triomphe que tout le monde applaudira.

— *Banquet.* — La société gastronomique des agents de la gare de Vienne s'est réunie samedi, au restaurant Giey.

Un banquet fraternel a cimenté les liens de franche cordialité qui unissent tous les employés de cette importante compagnie.

— *Fête de gymnastique.* — Brillante fête à l'institution Robin.

Les élèves de M. Larrivé, dont l'éloge a été fait, se sont signalés d'une manière toute spéciale dans les exercices gymniques qu'ils ont exécutés.

L'assassinat de l'ermite de Chambles

Saint-Etienne, 12 juillet.

Le parquet de Montbrison vient d'être informé par celui d'Aix-la-Chapelle de la présence, dans cette ville, de l'anarchiste Ravachol, l'assassin de l'ermite de Chambles, et d'un autre anarchiste, nommé Aramis, qui est soupçonné de complicité.

Il est probable que ces deux individus seront arrêtés et que leur extradition sera demandée.

TERRIBLE DRAME

Roanne, 12 juillet.

La femme Vrillard, la misérable mère qui a asphyxié ses quatre petits enfants, est complètement rétablie.

Par ordre du parquet, elle a été transférée de l'hospice à la maison d'arrêt, où elle a été écrouée, ce soir, à 2 heures 1/2. Elle comparaitra devant les prochaines assises de la Loire.

Son mari est arrivé à Roanne hier soir, à onze heures, accompagné de ses amis qui l'avaient prévenu avec beaucoup de ménagement ; il est resté chez lui.

Le pauvre père est fou de douleur, il s'est précipité sur le lit où reposaient ses malheureux enfants et les couvrait de baisers. On a eu beaucoup de peine à l'empêcher de se tuer.

Les funérailles des quatre petites victimes auront lieu demain lundi, à cinq heures du soir.

Courses de Grenoble

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Grenoble, 12 juillet.

Favorisées par un temps magnifique, les courses de notre ville ont eu lieu aujourd'hui et ont obtenu un grand succès.

Deux trains spéciaux, à midi et à une heure, avaient été organisés par la compagnie P. L. M.

Il s'est littéralement été pris d'assaut, tant le nombre de voyageurs était grand.

Les voitures, de leur côté, n'étaient pas sans travail, et la place Grenette présentait le coup d'œil le plus varié.

Nos braves cochers ne se gênaient plus ; ils demandaient 20 ou 25 francs pour vous conduire aux courses, soit à environ six kilomètres de Grenoble.

Première Course. — Epreuves pour pouliches. Trois prix : 1^{er} *Séduisant*, 2^e *Belle*, 3^e *Levrière*.

Deuxième Course. — Quatre prix : 1^{er} *Guilleville*, 2^e *Flambeau*, 3^e *Victorine*, 4^e *Riquette*.

Troisième Course. — Trois prix, 1^{er} *Joliette*, 2^e *Pépa*, 3^e *Satan*.

Quatrième Course. — Quatre prix. — 1^{er} *Bianritz*, 2^e *Serpentine*, 3^e *Vendangeur*, 4^e *Jeune-d'Albret*.

Cinquième Course. — 1^{er} *Lord-Régent*, 2^e *Joliette*.

Sixième Course. — Prix des Dames. — 1^{er} *Nid*, 2^e *Flambeau*.

Le troisième coureur, en sautant le fossé, a buté et a culbuté son cheval, qui a été blessé à la jambe ; le cheval, dans sa chute, s'est blessé légèrement.

Le service d'ordre a été très bien fait. Le musique du 410^e de ligne prêtait son concours à la fête, qui avait attiré dans la ville de nombreux visiteurs.

UNE RÉPONSE

Vienne, 12 juillet.

Un journal de Lyon, parlant des critiques que nous avons formulées contre l'administration municipale de Vienne, dit que nous voulons « faire vendre le journal » et nous invite à prendre des leçons de comptabilité.

Faire vendre notre journal ? La réponse est mauvaise, le soleil lui pour tout le monde, aussi bien pour l'*Echo de Lyon* que pour les autres journaux, et s'il plait au public d'acheter notre organe chaque jour, ce n'est pas le correspondant du journal précité qui pourra l'en empêcher.

Quant à prendre des leçons de comptabilité, nous serions très reconnaissant audit correspondant de vouloir bien nous faire connaître le genre de comptabilité que nous ignorons.

Nous avons appris la comptabilité en partie simple, la comptabilité en partie double, mais nous avouons ingénument ne pas connaître la comptabilité de M. le maire de Vienne.

Quelle est cette comptabilité ? Elle doit être bien extraordinaire évidemment ; puisque, d'une part, nous prouvons avec chiffres à l'appui un déficit de 100,000 fr. et de l'autre on nous oppose un excédent de 8,000 fr.

Nous avons donné des chiffres, qu'on en fasse autant. Nous serons les premiers à reconnaître notre erreur, si nous nous sommes trompés. Jusque là, nous maintenons entièrement nos premières affirmations.

On nous accuse également de servir « certaines ambitions ». Lesquelles ?

LA FÊTE DU 14 JUILLET

A LYON

A LA GUILLOTIÈRE

Rue Moncey, angle des rues Duhoir et Boileau.

Le 13 juillet, à 9 heures du soir retraite aux flambeaux.

Le 14 juillet, à 6 heures du matin, ouverture de la fête par des salves d'artillerie. — A 9 heures, promenade dans le quartier.

A 10 heures, tournée sur les manèges et assaut de balancoires en hauteur. — A 3 heures du soir, jeu de la selle, prix un foulard. — A 3 heures, jeu du pot cassé, prix une poule noire. — A 4 heures, grand assaut d'armes, prix un bouquet. — A 5 h. 30, jeux américains. — A 5 heures, course à pied pour les jeunes gens, prix un paquet de cigares. — A 5 heures, course à pied pour les jeunes filles, prix une paire de jarretières. — A 6 heures, course en sac, prix une bouteille de vin vieux. — A 7 heures, grand bal de nuit. — A 9 heures, illuminations, embrasement général.

A LA CROIX-ROUSSE

Rue Célu, place Bellevue, montée Rey (partie supérieure).

Le 14 juillet, à la demande générale, renouvellement de la prise de la Bastille.

A 2 heures, branle-bas général. — A 2 h. 1/2, grand défilé. — A 3 h. 1/2, prise de la Bastille. — De 7 heures à 11 heures, grand bal public, brillantes illuminations.

Mardi 15 juillet. — Prise de la citadelle d'Hanoi, épisode de la guerre du Tonkin, exécuté par 200 enfants.

A 2 heures, branle-bas et formation du cortège. — A 2 h. 1/2, défilé en musique. — A 3 h. 1/2, commencement des hostilités. — A 5 heures, grand banquet des combattants (200 couverts). — De 8 à 11 heures, grand bal public.

Rue Gligodot. — Mardi 14 juillet, à 4 h. 1/2, jeu de la selle. 1^{er} prix, un gros saucisson ; 2^e prix, une bouteille de vin vieux. — A 2 heures, jeu de l'orange (pour jeunes gens), prix divers. — A 3 heures, jeu des boucles (pour enfants des deux sexes), prix divers. — A 3 h. 1/2, jeu du paquet de connerie. Prix, 1 bouteille de rhum vieux. — A 4 heures, jeu des paumes (pour dames). Prix, une ombrelle. — A 5 heures, jeu du pierrot (pour jeunes gens), prix d'adresse. — A 5 h. 1/2, jeu du bon buveur (pour dames). 1^{er} prix, un foulard ; 2^e prix, un objet de ménage. — A 6 heures, grand banquet offert aux enfants, au milieu de la chaussée. — A 7 heures, tirage au sort de 4 livrets de Caisse d'épargne, suivi d'une tombola ayant quatre numéros gagnants, offerts aux enfants du banquet. — A 8 heures, jeu du pot cassé (pour hommes et dames) : prix : un tableau représentant les Moulins du Rhône à Hérisson. — A 8 h. 1/2, brillantes illuminations.

Rue C.-J. Bonnet, Projetée et partie du boulevard de la Croix-Rousse. — Rue C.-J. Bonnet. — A 2 heures, promenade du comité, jeu de la selle, course en sac. — A 2 heures 3/4, jeu de la corde potagère, jeu du pot cassé. — Boulevard de la Croix-Rousse, en face le café des Ecoles. — A 3 heures 1/2, jeu de la pelle, jeu de la pelle à la ligne. — Rue Projetée. — A 4 heures, jeu du citron. — Angle des rues Denfert et de l'Enfance. — A 4 heures 1/2, jeu de la seringue. — Boulevard (près le Clos Jouve). A 5 heures, jeu du pétain. — Rue C.-J. Bonnet. — A 5 heures 1/4, promenade et couronnement d'une rosière. — A 7 heures, grand bal. — A 8 heures 1/2, brillantes illuminations.

Place Tabareau, avenue des Tapis, boulevard de la Croix-Rousse, Mardi 14 juillet, à 3 heures, course en sac (de la rue Villeneuve à la rue d'Isly). — A 4 heures, jeu du pot cassé (de la rue d'Isly au boulevard). — A 5 heures, jeu de la seringue (avenue des Tapis). — A 6 heures, jeu

M. Ferrant leur souhaite la bienvenue et serre la main à M. Brossé, président de l'Union des sociétés de tir de Paris et de la région.

M. Nolot les reçoit. Il dit que c'est l'exemple de Paris qui a inspiré la ville de Lyon. Le comité d'organisation a fait de son mieux. Les Parisiens en seront juges et des juges indulgents.

Il souhaite que leur adresse ajoute un peu plus de gloire à leur drapeau et termine en s'écriant : « Honneur et victoire aux Parisiens. »

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

A midi, les sociétés se groupaient sur la place Bellecour.

A une heure, leur défilé commence dans la rue de la République. Ce défilé est vraiment curieux et la foule ne ménage pas ses applaudissements aux nombreuses sociétés qui composent cette belle réunion.

Nous ne pouvons les citer encore ; nous les nommerons en parlant des exercices merveilleux auxquels nous avons assisté et qui ont été applaudis avec un enthousiasme indescriptible par la foule innombrable qui avait envahi les tribunes de la Société des courses.

Le cortège arrive au Grand-Camp et aussitôt commencent les exercices prévus par le programme :

1° Mouvements d'ensemble par toutes les sociétés réunies, accompagnés par la fanfare la Française, de Lyon ;

2° Ensemble de bâton. — Volontaires Croix-Roussiens. — Avenir de Lyon. — Eclairiers de l'Est. — Escrime à la baionnette ;

3° Mouvements d'ensemble du concours de Genève. — Lyonnaise. — Société suisse. — Eclair ;

4° Mouvements d'ensemble avec barres. — Vigilante-Fraternelle. — Sentinelle. — Avenir d'Oullins ;

5° Pyramides. — Eclair. — Avant-Garde. — Vigilante ;

6° Travail simultané aux barres parallèles. — Société suisse. — Sentinelle. — Présentation des drapeaux ;

7° Ensemble de boxe. — Alsace-Lorraine. — Volontaires Croix-Roussiens. — Eclairiers de l'Est. — Jeune France. — Pyramides ;

8° Ensemble spécial. — Touristes lyonnais ;

9° Ensemble de barres. — Martiale. — Française. — Avenir de Lyon ;

10° Pyramides. — Française. — Ensemble, mains libres. — Lyonnaise (pupilles). — Volontaires Croix-Roussiens (pupilles) ;

11° Courses en sections ;

12° Travail aux appareils.

Chacun de ces mouvements est exécuté avec une précision admirable.

Au milieu de la fête, une ascension est faite par le Club aéronautique. Le ballon est monté par MM. Joly et Cornilier, et s'élève majestueusement dans l'air, entraîné par un léger vent du nord dans la direction de Givors.

Les mouvements de gymnastique sont interrompus un instant pour entendre les discours des représentants officiels.

Discours de M. Brunot

M. Brunot, professeur à la Faculté des lettres, président de l'Union patriotique du Rhône, s'adresse à la municipalité et lui présente les drapeaux des sociétés de la Fédération rangés devant la tribune d'honneur.

Monsieur le maire,

Si les sociétés de gymnastique de Lyon m'ont chargé de vous présenter leurs drapeaux, ce n'est point comme le pourrait faire tout à l'heure les délégations de nations amies. Filles de la ville que vous administrez, issues de son patriotisme et de son large esprit d'association, elles ne sont point pour vous des étrangères.

Ce qu'elles veulent en venant incliner leurs drapeaux devant vous, c'est saluer le chef d'une municipalité qui les a, à maintes reprises, encouragées et soutenues, et surtout le maire qui a pris le patronage de ce concours, qui s'appelle non point des hommes de sport, mais des Français soucieux de se tenir en état de porter les armes et de s'en servir, lui donnant ainsi son vrai caractère de concours national, ainsi appelé non seulement parce qu'il réunit les hommes de la nation, mais parce qu'il n'est organisé que pour elle.

Quel intérêt on prend ici, parmi nous, à ces manifestations qui montrent la grande blesse enfin debout, vous le savez, M. le maire ; gymnastique et tir sont des exercices que j'ai presque dit connexes. Presque toutes ces sociétés ont un seul titre, et pas un de ces jeunes gens n'ignore le chemin du Stand.

Mais, surtout, ce qui est commun entre toutes ces associations, c'est le but et le cœur. Le but, il n'est pas besoin d'en parler. La belle statue du monument des Enfants du Rhône le montre d'un geste, de sa main tournée vers un horizon que nous connaissons tous et comme si la nature même des choses et des circonstances avait voulu préciser encore la leçon, il se trouve que la route qu'elle désigne qui mène là-bas passe par ici, signifiant ainsi que le Stand est la première étape vers la frontière.

Monsieur le Maire, il n'est pas, je ne crains pas de l'affirmer, de meilleurs Français que ceux que vous avez sous les yeux. Enfants du peuple pour la plupart, ils ont acheté ces drapeaux et souvent tout le reste par leur épargne, ils les ont enfilés de couronnes et de médailles par leur travail. A l'âge où l'on estivait de liberté, ils sacrifient les heures qui leur restent après le travail, les précieuses journées du dimanche à se soumettre à une discipline volontaire pour se préparer mieux à être dignes de cette force rare lyonnaise qui a marqué sa présence sur les champs de bataille par des trons dans les rangs ennemis et qui a la gloire de pouvoir dire que partout où il y a eu au milieu de nos derniers revers un jour heureux de victoire, à Belfort ou à Nuits, elle en était.

Tout à l'heure, en regardant, tout à l'heure, ces jeunes gens et le décor mystique de ces collines du Rhône, il me souvenait du tableau célèbre où un de nos plus illustres compatriotes a représenté ces exercices guerriers. La scène, telle que son génie l'a idéalisée, n'est que celle que nous avons sous les yeux. Nos aïeux croyaient volontiers avoir hérité de certains droits et usages de l'ancienne Rome. Pussions-nous, après eux, en avoir gardé ou retrouvé cette leçon que les républicains se soutiennent, surtout par les vertus.

LES TIREURS SUISSES

Pendant ce temps de nombreuses sociétés se portent à la gare de Perrache où doit arriver la délégation suisse. La foule est grande et les abords de la gare sont littéralement envahis.

La fanfare des Touristes lyonnais et l'Harmonie municipale sont sur le quai de la gare et quand le drapeau fédéral

apparaît, l'hymne national suisse est attaqué par nos fanfares.

La délégation, ayant à sa tête M. Favon, conseiller national, descend du train et est aussitôt reçue par les commissaires.

Le cortège se forme, escorté par une foule d'ou partent, à chaque pas, des applaudissements.

Place Ampère, l'Avenir de Lyon et l'Avant-Garde de la Mulatière, offrent aux Suisses un splendide bouquet, rue du Bât-d'Argent, une jeune fille offre à M. Favon, conseiller national, un autre bouquet aux applaudissements de la foule.

On arrive ainsi sur la place des Terreaux que la foule a envahie.

Le cortège pénètre dans la grande cour de l'Hôtel de Ville, où M. Gailleton, maire de Lyon, M. Rivaud, préfet du Rhône, M. le colonel Polonus, MM. Harrent et Billiaz attendent les délégués suisses.

Autour d'eux nous remarquons : MM. Gravier et Bouvagnet, secrétaires généraux ; Nolot et Clapot, conseillers généraux ; Ferrant et Rossignol, adjoints ; Marc Guay, conseiller municipal ; Pieron, Michel et Thomas, conseillers d'arrondissement.

La foule s'entasse dans la grande cour de l'Hôtel de Ville, entre les deux pavillons où est servi le vin d'honneur.

M. Vernet, consul suisse, prend le premier la parole et présente à M. Gailleton les drapeaux suisses qui portent la délégation.

Plus de mille personnes se pressent autour de lui.

M. Vernet s'exprime ainsi :

Discours de M. Vernet

La sympathie que vous avez toujours témoignée aux Suisses et l'hospitalité que vous avez toujours donnée à ceux de nos compatriotes venus dans votre ville nous fait un devoir d'assister au concours national de tir français, et de vous remercier à l'avance de l'excellent accueil que vous nous promettez et dont nous sommes sûrs.

Je cède, pour vous en remercier, la parole à notre conseiller national.

Cette allocution est vivement applaudie.

DISCOURS DE M. FAVON

M. Favon, conseiller national suisse, prend alors la parole, et, de sa voix chaude et vibrante, il prononce l'improvisation suivante :

Monsieur le maire, monsieur le préfet, messieurs les présidents du concours national de tir,

J'ai l'honneur de vous présenter le drapeau des tireurs suisses, qui vient flotter à côté du vôtre, en témoignage de vive fraternité.

C'est aussi le drapeau de la patrie, car il porte avec lui une partie de la dignité et de l'indépendance de la Confédération.

Nous vous le remettons avec confiance. En répondant à votre invitation, nous obéissons à un sentiment sincère et viril de sympathie.

La mode est aux entrevues de souverains. Je n'ai rien à en dire, sinon qu'elles laissent toujours après elles quelque inquiétude et quelque arrière-pensée ; car on se demande toujours si dans ces entrevues il ne se cache pas quelque chose qui ne se dit ou ne se voit pas.

Dans les réunions de citoyens de peuples libres, il ne doit y avoir rien de caché, par ce seul fait, que nous sommes républicains, démocrates, et dès lors, les défenseurs du droit, de l'égalité et de la fraternité entre tous les hommes.

A côté du devoir national, ne sommes-nous pas, nous, République, la grande affirmation de la solidarité humaine ? Ne sommes-nous pas solidaires de tous ceux qui luttent pour l'indépendance et la fraternité des peuples ?

Ces choses-là, il est bon de les dire, à vous républicains français, fils de cette patrie que nous aimons et admirons. N'est-ce pas vous dont l'histoire présente une France unique de gloire mystérieuse et d'infortune profonde ? Nous vous aimons, nous vous admirons, non-seulement pour votre gloire et pour votre fortune passée mais aussi pour les services que vous avez rendus à l'émancipation humaine.

Nous vous aimons, nous vous admirons parce que nous n'avons rien oublié. Nous vous aimons, nous vous admirons parce que c'est votre main qui a semé le blé de l'égalité humaine, avant que d'autres en aient rempli leurs greniers. Nous vous aimons, nous vous admirons davantage à cause de vos souffrances et de vos infortunes. Les petits peuples sont ombrageux ; ils ont toujours une certaine crainte de la force et de la gloire.

Vous avez été malheureux, c'est un cri-rum de la virilité des peuples. Nous vous aimons, nous vous estimons, nous vous respectons plus que jamais à cause de la façon dont vous avez compris votre revanche. En face de vos malheurs, sans fausse gloire, sans affirmer l'idée de revanche par la force, vous vous êtes dit qu'il y avait en vous assez de sève généreuse et de virilité pour l'honneur, l'exemple du relèvement par la paix et le travail.

Ah ! messieurs, voilà le grand exemple que vous devez au monde !

Il faut que les républicains et les démocrates s'inspirent par la virilité de leur conduite. Vous avez mis sur vos drapeaux la couronne de l'olivier sur le rameau de la paix. Nous pouvons donc, nous, tireurs suisses, vous serrer la main, à vous tireurs français. Sans doute nous savons que dans les luttes futures, chaque peuple aura sa responsabilité engagée, que l'indépendance de la patrie doit être défendue ; mais nous avons la ferme espoir que ce sacrifice nous sera épargné et nous espérons qu'un jour viendra où les peuples mieux instruits et mieux dirigés, n'abuseront plus de la force pour la défense de leur indépendance et qu'ils n'emploieront leur activité que pour la paix féconde et que pour le travail national.

Continuez ! Chacun de nous le comprend. La route que l'humanité nous propose s'étend vers un but idéal et aboutit à un grand sommet qui se perd dans les nuages. Vous vous montez à ce grand sommet et vous montrez aux peuples la route qu'ils doivent suivre. Nous, nous marchons sur vos traces. Nous nous rapprochons sans nous confondre ! Puisse venir le jour, cher aux cours français et suisses, où tous les peuples à l'exemple de nos deux républiques, auront monté assez haut pour former la grande chaîne de l'union, de la liberté et de la solidarité des hommes.

Voilà le grand exemple que vous nous donnez ; voilà le grand service que vous nous rendez.

Messieurs les tireurs suisses !

Unissez-vous à moi pour pousser un hurrah à la République Française, forte et pacifique.

Ces discours a été accueilli par de longs applaudissements.

M. Gailleton répond à ce discours :

Discours de M. Gailleton

Monsieur le conseiller d'Etat, Messieurs les Tireurs suisses,

Ce drapeau que vous nous confiez, nous en acceptons la garde. Vous pouvez être sûrs qu'il est en bonnes et loyales mains, ce sont celles des républicains lyonnais, de vrais démocrates. Lyon, la grande cité de la démocratie, connaît et aime la Suisse depuis longtemps le suis l'interprète de toute la population lyonnaise en vous exprimant nos souhaits de fraternelle bienvenue. Nous saluons ce drapeau fédéral et nous vous remercions d'être venus si nombreux à l'appel des organisateurs du tir. Nous vous en sommes profondément reconnaissants. Vous l'avez dit, nous sommes des voisins ; nous sommes surtout des amis sincères et dévoués. Notre amitié repose sur des bases inaltérables.

Monsieur le conseiller, ainsi que vous l'avez si éloquemment exprimé nos deux drapeaux ont la même devise. Sur tous les deux, sont inscrits les mots : union, patrie, solidarité et République. La France, et Lyon en particulier, peuvent-ils oublier votre conduite aux temps sombres de notre histoire. C'est-à-dire avec un vif sentiment de confraternité qu'ils unissent dans une même pensée votre hospitalité et les malheurs que vous avez rappelés avec éloquence. Aussi c'est-à-dire avec un vif sentiment de joie que nous voyons tous les jours ces réunions fraternelles où nous pouvons vous serrer la main et vous dire tout le bien que nous pensons de vous. La France, vous l'avez dit, a joué un grand rôle dans l'histoire de l'humanité ; mais votre pays aussi a joué un rôle merveilleux. Si votre territoire est restreint, il est grand par le patriotisme de ses enfants. Il donne un spectacle admirable d'une démocratie forte et toujours progressive. Vous avez su entourer vos libertés d'institutions tutélaires qui les mettent à l'abri, état, commune, canton, leur assurant la place qui leur convient et la liberté à laquelle ils ont droit.

C'est un grand exemple que vous avez donné au monde. N'y a-t-il pas des siècles où vos compatriotes ont donné encore un plus noble et plus salutaire exemple ? Votre population, minime par le nombre, grande par le patriotisme et le courage, a montré comment on défend son territoire en armant tous les citoyens de cet outil qui est le plus grand soutien de leur personne et de leurs biens.

Vous avez multiplié les réunions patriotiques, les sociétés de tir, la jeunesse qui arrive sans défiance, sans orgueil, avec confiance, à ce sommet où s'irradie le soleil de la liberté.

Cet exemple, les autres peuples le suivront. Pour nous, il nous a fallu les durs leçons de l'adversité pour marcher sur vos traces. Nous espérons, du moins, que nos enfants, plus heureux que nous, profiteront de ces avantages. Aussi pouvons-nous dire que vous avez été également pour nous d'un salutaire exemple. Nous pouvons marcher la main dans la main, Français et Suisses. Il peut y avoir des causes de troubles entre les monarchies ; entre les républiques, il n'y a que solidarité et fraternité.

Nous luttons tous pour arriver au progrès et à la perfection et pour assurer le bien-être des peuples.

Mes chers amis,

Vous êtes ici chez vous, chez les frères ; vous recevez l'hospitalité à la façon antique. Notre pays est le vôtre. Vous vous croirez encore chez vous.

Messieurs,

Nous allons pousser à notre tour un hurrah en l'honneur de nos amis. Vive la République suisse ! Vive la République confédérée ! Hourrah !

Alors l'Harmonie municipale attaque l'hymne national suisse, qui est converti de hurrahs frénétiques et tandis que les tireurs choquent leurs verres et se serrent fraternellement la main, la *Marsellaise* fait vibrer l'Hôtel de Ville de ses accents patriotiques.

Voici les résultats de la journée :

Grandes coupes : MM. Juillien et Prallion, de Genève ; petites coupes : M. Stalder, de Genève.

Tireurs amis très nombreux, les tireurs ont été excellents dans tous les stands, et cette journée comptera certainement parmi les bonnes journées du concours.

M. Polot, de Besançon, a obtenu sa grande coupe à l'arme nationale.

Demain, à 9 heures, réception des tireurs de Saint-Etienne ; rendez-vous à 8 h. 1/2, à la gare Perrache.

Demain soir, première séance à la lumière électrique, de 9 heures à 11 heures.

NOS ÉCHOS

Le pont du Midi :

C'est aujourd'hui, lundi, à 4 heures de l'après-midi, qu'aura lieu l'inauguration du nouveau pont du Midi.

M. Gailleton, maire de Lyon, présidera cette cérémonie.

L'Officiel de demain publiera la nomination de M. Bonnardel, ingénieur et industriel à Lyon, président de la société des établissements civils, président de la société de navigation sur le Rhône et la Saône, au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Lillenthal, membre de la Chambre de commerce de Lyon, est nommé chevalier.

Des médailles de bronze sont décernées à MM. Jany, facteur-chef, Neyraud, courrier-convoqueur, et Troussel, facteur des postes, à Lyon.

Demain, 14 juillet, jour de la Fête nationale, rien ne sera changé à la marche des courriers ; les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours, mais aucun courrier arrivant après-midi ne sera mis en distribution.

De même, après-midi, les guichets seront fermés au public dans tous les bureaux chargés exclusivement du service postal.

En ce qui concerne le service télégraphique, il sera assuré dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés.

Le service de la voirie ayant appelé d'une façon toute particulière l'attention de l'administration municipale sur la solidité du pont du Palais-de-Justice et la charge qu'il pouvait supporter à l'occasion du feu d'artifice, le maire de Lyon, informe le public que le nombre de cartes donnant accès sur ce pont a été rigoureusement limité à la charge qu'il pouvait supporter et que dans ces conditions, l'entrée en sera refusée à toute personne non munie de la carte spéciale délivrée à cet effet.

La carte sera remise aux agents.

Legs Bonafous :

Les demandes d'admission au bénéfice du legs Bonafous, consistant en une dot de

mille francs, au profit d'une jeune fille pauvre laborieuse et honnête de la paroisse Saint-Pierre, et dont le mariage sera célébré le 26 septembre prochain, doivent être adressées à la mairie du 1^{er} arrondissement de Lyon, 2, place Sathonay, ou à M. le curé de Saint-Pierre, avant le 25 août, terme de rigueur.

AUX ARÈNES LYONNAISES

La cuadrilla de Carillo, dans sa corrida de toros d'hier, a une revanche à prendre, car le public, très nombreux, a été légèrement déçu du peu d'entrain des toréadors, et plus d'une fois, il a manifesté bruyamment son mécontentement.

Après les représentations des Landais, qui avaient charmé les spectateurs par leur agilité et leur hardiesse, il faut reconnaître que la cuadrilla espagnole n'a pas obtenu l'avantage et les toros n'ont pas été mal jugés ; il en est résulté une journée fort maussade.

Un taureau a sauté une vingtaine de fois de suite la barrière, avec une agilité que devaient certainement lui envier ses concurrents, sans que ses derniers aient essayé, par leur jeu, de l'empêcher, dans la mesure du possible, de se débarrasser.

Le pauvre taureau, qui avait les flancs couverts de banderilles mal placées, s'est déchiré complètement le muqueux contre les barrières, de sorte que cette course a été une véritable saignée, plutôt qu'une ferrade ; il en a été de même dans d'autres courses.

Comme nous le disions, la cuadrilla de Carillo, a une revanche à prendre et la représentation qui aura lieu demain mardi, lui en fournira probablement l'occasion.

Régates du 14 Juillet

Demain matin, mardi, 14 juillet, à 9 heures, dans le bassin de la Caille, seront courues sur un parcours de 1,800 mètres, ligne droite, les épreuves éliminatoires de quatre courses réunissant plus de 7 bateaux.

A 9 heures, épreuve de la 2^e course, à 2 rameurs (Seniors), 8 engagements.

A 9 h. 1/2, celle de la 3^e course, à 2 rameurs (Juniors), 8 engagements.

A 10 heures, celle de la 4^e course, à 2 rameurs (Juniors), 10 engagements.

A 10 h. 1/2, celle de la 6^e course, à 2 rameurs (Juniors), 8 engagements.

Tous les concurrents de ces différentes épreuves, sont tenus à se trouver aux heures indiquées, dans le cas où ces épreuves ne réuniraient que 7 partants, les manches n'auront pas lieu et les absents hors de course.

Le soir, épreuves finales comme elles sont indiquées sur les affiches et programmes.

L'ÉLECTION DE VAISE

L'élection cantonale qui a eu lieu hier, à Vaise, pour pourvoir au remplacement de M. Courtois, décédé, n'a pas donné de résultats, un très petit nombre d'électeurs ayant pris part au vote.

Sur 6,504 inscrits, 1,317 seulement ont voté ; il y a eu 1,090 suffrages exprimés, se répartissant ainsi :

MM. Vossier, républicain. 976 voix.
Ravarin, républicain. 113
Divers. 11

Un second tour de scrutin aura lieu dimanche 26 juillet.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 13 juillet 1914 jour de l'année.

Lune : nouvelle, le 6 ; premier quartier, le 14.

Soleil : lever, à 4 h. 12 ; coucher, 7 h. 53.

A l'« Officiel ». — Des médailles de bronze des postes et des télégraphes sont décernées à MM. Rey, courrier-convoqueur à Rive-de-Gier ; Geny, facteur chef des postes à Lyon ; Neyraud, courrier-convoqueur des postes à Lyon ; Prudon, facteur rural à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire) ; Troussel, facteur des postes à Lyon.

Acte de probité. — Après le concert de l'Horloge, vendredi soir, un des garçons a trouvé dans la salle, un porte-monnaie, contenant 400 francs en or, qu'il s'est empressé de déposer entre les mains du propriétaire de l'établissement.

Un instant après le porte-monnaie a été réclamé par M. X..., représentant du commerce, c'est la deuxième fois, que M. Ter rasse accomplit semblable acte de probité.

Vol de 400 francs. — Le jeune Benoit Taignon, âgé de 15 ans et demi, a été arrêté hier, et conduit à la permanence, sur la réquisition de son beau-père, M. Roussillon, camionneur, rue Paul Bert, 241, au préjudice duquel il avait soustrait une somme de 400 francs.

Ce précoce voleur a été économi.

Rixe à Bellecour. — Une rixe s'est produite hier, à dix heures du soir, entre plusieurs jeunes gens et le propriétaire d'un kiosque de fleurs placé sur la place Bellecour, en face de la rue Victor-Hugo.

Dans la bagarre, ce dernier s'étant armé d'une canne à épée, les jeunes gens ont déposé une plainte au poste de police.

La canne a été saisie et le commissaire de police a ouvert une enquête.

Vois à la tire. — Les agents de la sûreté ont procédé, hier, à l'arrestation de trois individus qui avaient la spécialité des vols à la tire.

Après avoir travaillé aux kiosques du cours Morand et de la place de la Comédie, la bande, qui est composée de deux hommes et d'une femme, avait transporté le centre de ses opérations au chalet des tramways à vapeur de la place des Cordeliers.

C'est là que les agents les ont arrêtés au moment où ils allaient s'emparer d'un porte-monnaie appartenant à une brave paysanne qui se disposait à monter dans le véhicule.

Conduits à la permanence, les trois voleurs ont déclaré se nommer Pierre Mercier, âgé de 33 ans ; Marie Soulier, âgée de 44 ans, demeurant ensemble rue de Cavenne, 10, et Eugène Sahue, 40 ans, rue des Trois-Pierres, 81.

Une perquisition opérée chez Mercier a amené la découverte d'une enveloppe contenant un billet de 1,000 francs de la Sainte-Farce, destiné à commettre des vols à l'américaine, ainsi que de deux blouses bleues de paysan.

Chez Soulier, la perquisition n'a fait découvrir qu'une blouse à double poche.

Sahue, Mercier et la femme Soulier ont été éconduits.

Excitation à la débauche. — Le sieur Auguste Godard, âgé de 48 ans, exerçant la profession lucrative de mendiant, a été écondu hier sous l'inculpation d'excitation de

mineurs à la débauche et de tentative de vol.

Godard, qui loge au n° 150 de la rue Mollière, avait coutume de prêter sa chambre à des filles de mauvaise vie.

Hier, trois de ces jeunes personnes, dont l'une est âgée de moins de 16 ans, avaient attiré dans le taudis de Godard un garçon charcutier nommé Scipion J..., âgé de 29 ans, domicilié cours Morand, 46.

J..., qui était dans un état d'ivresse manifeste au moment de son entrée dans la chambre, s'aperçut en sortant qu'il avait été soulagé de son porte-monnaie contenant une somme de 90 francs.

Une enquête est ouverte.

Mordu par un cheval. — Le cheval de M. Janin, demeurant chemin de Gerland, 17, s'était abattu hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'angle de la rue de Sèze et de l'avenue de Saxe.

M. Laroze, terrassier, âgé de 36 ans, saisis l'animal à la bride, mais il fut cruellement mordu à la main droite et eut un doigt arraché.

Le blessé fut conduit à la pharmacie Philippe, avenue de Saxe, 83, où M. le docteur Colton lui donna les premiers soins et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Un mari brutal. — Le sieur Chalebec, passementier, rue des Macchabées, 90, ayant eu, dans la journée d'hier, une discussion avec sa femme, frappa celle-ci avec une telle violence qu'on dut la transporter à l'Hôtel-Dieu.

La malheureuse avait le corps couvert de contusions.

On croit que Chalebec a agi sous l'influence de la folie, car il avait été, il y a quelque temps, interné à l'asile de Bron.

Tombé de voiture.

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Gay, employé, rue des Chartreux, 16, et Caguen, sans profession, place de la Miséricorde, 5. — Servanin, employé, place Colbert, 1, et Truchet, employé à Olyrie. — Jandot, cordonnier à St-Dider-au-Mont-d'Or, et Lespinasse, eurdresseuse, rue du Commerce, 39. — Guillot, guimpier, place Rouville, 5, et Enselme, passementière, rue Baraban, 5. — Collier, employé de commerce, rue de l'Annonciade, 23, et Pelletier, sans profession, rue Cernois, 20. — Berthet, entrepreneur, rue de la Pêcherie, 10, et Vehrung, professeur de piano, quai de la Pêcherie, 9. — Douron, apôtre, rue Garibaldi, 44, et Eynard, modiste, rue Pouteau, 21. — Bruyas, boucher, rue Imbert-Colomès, 48, et Roland, tireuse d'or, rue Camille-Jordan, 3. — Gnieu, employé de commerce, rue Imbert-Colomès, 44, et Mesie, corsetière, rue Grenette, 4.

Deuxième arrondissement. — Gnieu, employé de commerce, rue Imbert-Colomès, 44, et Mesie, corsetière, rue Grenette, 4. — Boissier, employé de commerce, rue des Remparts-d'Ainay, 3, et Chavrier, institutrice, rue Vauvebourg, 9. — Chave, mécanicien, à Nantua, et Silan, couturière, à Nantua. — Rivière, à Saint-Julien-en-Jarez, et Longchamp, femme de chambre, quai de l'Hôpital, 5. — Régis, compositeur, rue Franklin, 38, et Rolande, typographe, rue Suchet, 4. — Reynard, employé de chemin de fer, à la Mulatière, et Quillon, domestique, quai Tilsitt, 48. — Lassi, restaurateur à Saint-Jean, et Lambert, s. p., place Ampère, 5. — Jean, employé, rue d'Alger, 9, et Pélasse, cuisinière, même rue. — Dupraz, chauffeur, cours Charlemagne, 40, et Delhome, domestique, quai Rambaud, 28.

— Bernès, premier clerc d'avoué, place de la République, 44, et Deplagne, sans profession, à Collonges. — Allier, représentant de commerce, à Roanne, et Chevalier négociant, rue Centrale, 44. — Jacquemont, propriétaire, rue Saint-Joseph, 8, et Colombet, sans profession, rue Sainte-Hélène, 33. — Balouzet, employé, rue Basse-du-Port-au-Bois, 10, et Regard, modiste, rue de la Charité, 38. — De la Forêt-Divonne, lieutenant à Auxonne, et Dugas de la Catonnière, propriétaire, rue Victor-Hugo, 13. — Bouvry, employé de chemin de fer, rue Schmitt, 19, et Pillet, commerçant, rue Jarente, 4. — Sylvoz, employé, place Saint-Paul, 5, et Marchand, couturière, rue des Marronniers, 7.

Troisième arrondissement. — Eynard, serrurier, rue Mazenod, 29, et Larue, repasseuse, rue Mazenod, 29. — Molaret, tourneur sur bois, rue Boileau, 238, et Minet, ménagère, rue Paul-Bert, 418. — Pomelet, sculpteur, rue de la Thibaudière, 51, et Berthet, domestique, rue de la Madeleine, 30. — Saunoy, journaliste, route de Vienne, 97, et Duverney-Pret, domestique, rue de la Thibaudière, 50. — Balouzet, employé, rue Basse-du-Port-au-Bois, 10, et Regard, modiste, rue de la Charité, 38. — Lambert, cordonnier, rue de Marseille, 17, et Thourachot, propriétaire, à Mâcon. — Collier, employé de commerce, rue de l'Annonciade, 23, et Pelletier, sans profession, rue Cernois, 20. — Pegot, employé de chemin de fer, rue Chevreul, 2, et Arquillière, cuisinière, rue de Gerland.

Togliatto, employé, rue Paul-Bert, 436 et Simon, couturière, boulevard des Brotteaux, 92. — Gipeu, menuisier, avenue de Saxe, 111 et Bouet, couturière, rue Duguesclin, 180. — Vourlat, représentant de commerce, rue Duguesclin, 208 et Neyer, lingère, rue Duguesclin, 208. — Romieu, coiffeur, rue Vendôme, 271.

— Gaumont, menuisier, rue Voltaire, 50 et Couleuvrat, couturière, à Chateaufort. — Blane, employé, avenue des Ponts, 21 et Bourgaire, sans profession, à Vauvert. — Odezenne, gendarme, rue Montesquieu, 40 et Mounier, couturière, rue Montesquieu, 40. — Gaillaton, négociant, rue de Bonald, 4. — Cotta, s. p., quai Pierre-Scize, 143. — Murillon, tisseur, rue Chapponnay, 72 et Vermorel, épicière, rue Chapponnay, 72. — Viatlle, boulanger, rue de Crèqui, 257 et Reynaud, couturière, rue Duguesclin, 181. — Moutel, maçon, avenue de Saxe, 239 et Bourlat, lingère, rue Chapponnay, 23. — Juotier, menuisier, rue Sébastien-Gryphe, 102 et Molard, domestique, rue Sébastien-Gryphe, 101.

Quatrième arrondissement. — Dargou, menuisier, rue Villeneuve, 6, et Comarmond, couturière, grande rue de Cuire, 41. — Nicom, maçon, rue Saint-Denis, 3, et Perrier, s. p., rue Saint-Denis, 3. — Saucier, tisseur, rue de Nuits, 8, et Martin, tisseuse, rue de Nuits, 7. — Amplement, pâtissier, à la Tour de Salvagny, et Teste, passementier, rue Villeneuve, 8.

Cinquième arrondissement. — Churi, rec. d'enregistrement, à Gordes, et Laurens, s. p., q. l'Archevêché, 22. — Gaillaton, nég. r. Bonald, 4, et Cotte, s. p., q. Pierre-Scize, 143. — Martinot, empl. ch. de fer, r. de la Pyramide, 23, et Maritain, s. p., à Andancette. — Bruyas, boucher, r. Imbert-Colomès, 48, et Roland, tireuse d'or, r. Camille-Jordan, 3. — Meyrieux, emp. de c., r. Bourbonnais, 47, et Sivel, épicière, r. Bourbonnais, 93. — Roland, emp., q. Pierre-Scize, 52, et Delpech, fleuriste, c. Vitton, 49. — Delorme, voyageur de com., gr. r. de Vaise, 38, et Bardy, s. p., r. St-Gyr, 15. — Courette, emp. de com., q. Pierre-Scize, 71, et Dolafoy, s. p., q. Pierre-Scize, 71. — Ras, peintre-plâtrier, à

Amberl, et Libaud, s. p., à Amberl. — Bessière, chef de gare, av. du Doyenné, 4, et Crochet, s. p., à Cheilly. — Sylvoz, employé, pl. St-Paul, 5, et Marchand, cout., r. des Marronniers, 7. — Tortillet, passement., r. St-Georges, 6, et Chambry, fleuriste, r. St-Jean, 6.

Sixième arrondissement. — Douron, apôtre, rue Garibaldi, 44, et Eynard, modiste, rue Pouteau, 21. — Vienneux, employé de commerce, quai de Serin, 9, et Balay, sans profession, avenue de Noailles, 33. — Régis, compositeur, rue Suchet, 4. — Rolande, typographe, rue Paul-Bert, 436, et Tagliathia, employé, rue Paul-Bert, 436, et Simon, couturière, boulevard des Brotteaux, 32. — Rivory, teinturier, rue du Parfait-Silence, 48, et Blain, tisseuse, rue du Parfait-Silence, 48. — Roland, employé, quai Pierre-Scize, 52, et Dalpech, fleuriste, cours Vitton, 29. — Gipeu, menuisier, avenue de Saxe, 111, et Bonet, couturière, rue Duguesclin, 180. — Janin, cocher, rue Jacquier, 45, et Guilloud, sans profession, à Villeurbanne. — Raquin, cordonnier, rue Vauhan, 22, et Payolle, couturière, rue Vauhan, 22. — Miguet, teinturier, à Tarare, et Verne, sans profession, rue Duguesclin, 116. — Cabot, tonnelier, à Aiguevives, et Soulier, sans profession, à Nîmes. — Guillot, guimpier, place Rouville, 5, et Enselme, passementière, rue Baraban, 5.

INUMATIONS

Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Eugénie Narbot, 2 ans, Charité, f. 6 h. m. — Antoine Pouchot, 14 ans, Charité, f. 6 h. s. — Jean Berthou, peintre, 63 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. m. — Mélanie Lavorel, domestique, 23 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. m. — Emile Guilloid, 5 ans, quai Tilsitt, f. 18 h. m. — Euphémie Dupont, née Bourgeois, s. p., 58 ans, rue de la Charité, f. 2 h. s.

Veure Boisselot, née Estragnat, ménagère, 62 ans, rue Saint-Joseph, 49, f. 4 h. s.

Troisième arrondissement. — Vouye Epavrior, née Gaudin, rentière, 53 ans, rue de l'Hospice des Vieillards, 31, f. 4 h. s. — Jean-Baptiste Villard, chaudronnier, 30 ans, rue des Trois-Pierres, 44, f. 6 h. s.

Quatrième arrondissement. — Claude Gonnard, s. p., 60 ans, rue de Dijon, 30, f. 10 h. m. — Veuve Gonnard, née Guérin, tisseuse, 52 ans, passage des Glacettes, 8, f. 6 h. s.

Cinquième arrondissement. — Néant.

Sixième arrondissement. — Néant.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Echo de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

Névralgies. — Névroses. — Maux de tête. Vous tous qui souffrez de migraines, maux de tête, névralgies, prenez des « Dragées antinévralgiques des RR. PP. Prémontiers » vous verrez votre malaise disparaître comme par enchantement et vous vous fortifierez en même temps l'estomac. L'extrait de Quinquina jaune remplace avantageusement le vin de Quinquina. L'éloge de ce médicament n'est plus à faire. Son grand mérite le recommande au public.

Vente en gros : Boissier et Fournier, 6, rue de la Poulaille, Lyon.

An détail : Dans toutes les bonnes pharmacies.

IMPRIMERIE A. WALTHER ET C^{ie}

Rue Belle-Cordière, 14, Lyon

CARTES DE VISITE

LIVRÉES EN BOITE A FILETS OR

Le cent, 1 ligne	1 50	Le cent, 4 lignes	2 25
» 2 »	1 75	» 5 »	2 50
» 3 »	2 »	» 10 »	3 50

Par la poste: 30 cent. en sus

Cartes de visite GRAVÉES, depuis 3 fr. le cent

Avis important. — Il ne sera pas donné suite aux commandes non accompagnées de leur montant.

VERMOREL

Constructeur VILLEFRANCHE (Rhône)

— (Rhône) —

PRESSEURS

Perfectionnés GARANTIS

Transformations et Réparations des Presseurs

VIS & FERRURES — POMPES A VIN

Envoi franco du Catalogue illustré

Le Gérant : R. VITTOU.

Imp. WALTHER ET C^{ie}, rue Belle-Cordière, 14, — Lyon.

ORDRES DE BOURSE

Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris

Courage unique

J. BLONDEL & L. CARNIER

Banquiers, 13, rue de la République, LYON

SIMONET (DIRECTEUR)

LOTIERE ARTISTIQUE

Comprenant 30,000 fr. de lots en œuvres remarquables

offertes par les principaux Artistes-Peintres

TIRAGE PROCHAIN

UN FRANC LE BILLET

EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

NOTA. — Port en sus par correspondance.

Maison d'Accouchement

Madame G. LIFET, sage-femme de 1^{re} classe

23, Route de Grenoble, MONPLAISIR

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

CONCERTS BELLECOUR

(KIOSQUE DE BELLECOUR)

Tous les Soirs, à huit heures

GRAND CONCERT

PAR L'ORCHESTRE DU GRAND THEATRE

Sous la Direction d'Alexandre LUIGINI

LE MARDI & LE VENDREDI

GRANDE FÊTE ARTISTIQUE

SOLISTES

MM. FORESTIER JOUET RITTER

MM. MAZIER GORRON TERRAIRE

MM. A. BEDETTI U. BEDETTI P. BEDETTI

MM. LESPINASSE TAMBURINI

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Vieil-Remersé, 3, angle rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

ACCOCHEUSE